



AUTOMNE 2023 | N°151
WWW.LAMARTYREBZH

KELEIER AR MURZHER

BULLETTIN MUNICIPAL



Couleurs de Bretagne

Samedi 1^{er} juillet 2023

VIE MUNICIPALE

NOS DÉCHETS
NOS RESSOURCES
P. 6

PATRIMOINE

LES MODES DU PAYS
DE LANDERNEAU DAOULAS
P. 10

ZOOM

TÉMOIGNAGES
HUMANITAIRES
P. 13

Mémento

Cantine

2 Rue de La Roche
Tél. 02 98 25 10 76

inscription sur "mon espace famille"

Bibliothèque

4 Rue de Ploudiry
Tél. 02 98 25 13 01
www.biblio-lamartyre.fr

Regroupement Pédagogique Intercommunal

École La Martyre

(Primaire)
1 rue des Ormes
Tél. 02 98 25 13 87

École Ploudiry

(Maternelle)
2 Place de la mairie
Tél. 02 98 25 13 76

École Saint Joseph

7 Rue de La Roche
Tél. 02 98 25 13 65

SIPP

5 Rue de Ploudiry
Tél. 02 98 25 16 52

Maison des enfants de Kerbrug

1 Kerbrug
Tél. 02 98 25 15 69

Maison du Plateau

14 Rue de Ploudiry
Tél. 02 98 25 13 95

URGENCES

Défibrillateurs :

Place de l'église, mur du Point I,
Maison du Plateau

SAMU / Gardes médicales : 15

Pharmacies de garde :

Contactez le 3237,
pour connaître les pharmacies
de garde

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Eau et assainissement :

Eau du Ponant : 02 29 00 78 78

EDF (dépannage) : 0810 333 029

Collecte des conteneurs couvercles jaunes et verts

Couvercle jaune : recyclables & emballages

Couvercle vert : ordures ménagères

Collecte le mardi au domicile en alternance.

Si le mardi est férié, la collecte est retardée au lundi suivant dès 5h du matin.

Le calendrier de collecte est disponible sur capld.bzh et lamartyre.bzh

Rappel : les poubelles sont à rentrer dès la vidange des poubelles effectuée.

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), adressez-vous directement au service environnement de la Communauté d'agglomération, **ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine) : ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.**

Tél. 02 98 21 34 49

- **Tarifs des bacs roulant :** 180 L, 15 € et 240 L, 16 €
- **Tarifs des composteurs bois :** 300 L, 22 € et 600 L, 27 €

Verre et Textiles :

éco-point, rue de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau.

Déchets verts UNIQUEMENT :

aire intercommunale de Keravel (route de Ty Croas).

Des matériaux non autorisés sont régulièrement retrouvés sur cette aire. Il serait dommage d'en limiter l'accès à cause d'incivilités.

Autres déchets :

Déchetteries de St-Eloi, Plouédern et déchetterie de Daoulas

Pour tout déchet particulier (ex. : pneu...) s'adresser au préalable aux déchetteries pour avoir connaissance du règlement.

Aire de St Eloi, Plouédern : 02 98 85 19 50

Zone artisanale de Reun ar Moal, Daoulas : 02 98 25 92 60

Horaires d'hiver (01/11 au 28/02) de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Horaires d'été (01/03 au 31/10) de 9h à 12h et de 14h à 19h

À compter du 1^{er} novembre 2023, badge d'accès à présenter (page 6)

Journée défense citoyenne

Les jeunes gens qui viennent d'avoir 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire. Apporter le livret de famille des parents. Une attestation sera délivrée. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours et examens divers.

Carte d'identité & passeport

Les demandes sont désormais à saisir en ligne, sur le site ants.gouv.fr

Pour la carte d'identité : après avoir saisi votre demande sur internet, il vous faut prendre rendez-vous dans une des mairies équipées du dispositif spécifique, au plus près (Landerneau, Sizun)

Rappel des contacts

de l'état civil de :

LANDERNEAU : 02 56 31 28 21

SIZUN : 02 98 68 80 13

Pour les personnes ne disposant pas d'ordinateur, adressez-vous à vos proches et demandez-leur de **vous créer un compte sur l'application ANTS.**

Il conviendra de noter et de **conserver précieusement l'identifiant et le mot de passe.**

Cette précaution facilitera les démarches ultérieures en offrant notamment un gain de temps.

S'y prendre suffisamment à l'avance : les délais peuvent être importants.

Bulletin d'informations municipales édité par la commune de La Martyre
4 Rue du verger, 29800 LA MARTYRE,
Tél. 02 98 25 13 19, mairie@lamartyre.bzh

Diffusion : les exemplaires sont distribués au domicile des habitants de La Martyre.
Directrice de publication : Chantal Soudon
Rédaction et photographies : Mairie - associations

Couverture : Joseph Marc et Bertrand Lucas
Mise en page : Christophe/Roderick Hudelot, Landerneau

Impression : MKS Communication, La Roche-Maurice
Imprimé sur papier issu des forêts gérées durablement.

Tirage : 400 exemplaires

Consultation du bulletin municipal sur le site de la commune www.lamartyre.bzh

Le mot du maire

L'été n'a pas dit son dernier mot avec les chaudes journées de ce début d'octobre.

Pourtant cela fait plus d'un mois que nos enfants ont repris le chemin de l'école. Cette rentrée, ils sont 147 à fréquenter les écoles du bourg (59 à l'école publique avec l'arrivée des grands de la filière bilingue et 88 à l'école Saint Joseph). Et ce sont plus de 120 enfants qui profitent chaque jour à la cantine des repas préparés par Sophie et son équipe.

Les associations, pour beaucoup présentes au Carrefour des associations le 2 septembre à Ploudiry, ont aussi repris leurs activités et profitent de ce Keleier pour vous présenter leur actualité et les multiples loisirs qu'elles vous proposent dans les différentes salles que nous leur mettons à disposition.

De même, du côté des élus, le travail a repris avec le suivi des projets, tant du côté de l'entretien et l'amélioration de notre patrimoine bâti que de la progression des services mis à votre disposition.

La première tranche des travaux de viabilisation du lotissement Park ar Groaz est achevée : Place maintenant aux maisons individuelles, avec 10 permis de construire accordés ce jour. Les aménagements en marge de ce lotissement (espace vert central, voie d'entrée de l'agglomération rue de Landerneau) sont en cours de réflexion opérationnelle.

Enfin, nous avons voulu, dans ce numéro, faire un focus sur deux actions que la commune de La Martyre soutient :

- Dorine BOULC'H, d'Iscoat, a réalisé un stage à l'hôpital de Mayotte dans le cadre de ses études d'infirmière
- Jean-Paul PINVIDIC nous présente l'association MAJUNGA qui agit tous les jours auprès de la population de cette commune de Madagascar.

Des témoignages qui montrent que chacun, à son échelle, peut prendre sa part dans l'aide aux populations les plus démunies.



Ger ar vaerez

An hañv n'en deus ket lavaret e c'her diwezhañ gant an devezhioù tomm a vez e deroù ar miz-mañ, miz Here anezhañ.

Koulskoude ez eus ouzhpenn miz zo eo distro hor bugale d'ar skol. 147 int o taremprediñ skolioù ar bourk en distro-skol-mañ (59 er skol bu-blik gant ar re vras a zo deuet eus an hentad divyezhek hag 88 er skol Sant Jozef). Ha bez' ez eus ouzhpenn 120 bugel hag a gemer tro bemdez eus ar predoù fardet er c'hantin gant

Sophie hag he skipailh.

Ar c'hevredigezhioù, a oa bet un toullad anezho e Kroashent ar c'hevredigezhioù d'an 2 a viz Gwengolo e Plouziri, zo krog en-dro gant o obererezhioù ivez ha kemer a reont tro eus ar C'heleier-mañ evit diskouez deoc'h o nevezentioù hag o dudiamantoù lies kinniget er salioù a bep seurt a brestomp dezho.

Heñvel dra, evit an dilennidi, omp

krog ganti adarre evit delc'her gant al labourioù, ken evit kempenn ha gwellaat hor glad savadurel, ken evit ledanaat ar servijoù kinniget deoc'h.

Echu eo mare kentañ al labourioù hentaouiñ e lodennaoueg Park ar Groaz : Plas bremañ d'an tiez, gant 10 aotre-sevel asantet en deiz hiziv. Emaomp o prederiañ war al labourioù kempenn d'ober e-maez al lodennaoueg-se (takad glas kreiz, an hent evit mont tre er bourk dre straed Landerne).

Erfin, fellet ez eus bet deomp, en niverenn-mañ, teuler ur sell a-dost war daou ober hag a zo harpet gant ar Merzher :

- Dorine BOULC'H, eus Iskoad, he deus graet ur staj en ospital Mayotte e stern he studioù evit mont da glañvdiourez.
- Jean-Paul PINVIDIG a ginnig deomp ar gevredigezh MAJUNGA a ra traoù bemdez evit sikour an dud a zo o chom er gumun-se e Madagascar.

Setu aze an testenioù hag a ziskouez e c'hall pep hini, el lec'h m'emañ, kemer perzh er skoazell degaset d'ar poblañsoù dibourvesañ.

Chantal Soudon

Ordres du jour

Conseil municipal du 27 avril 2023

- 1 - Lotissement Park Ar Groaz :
 - Autorisation pour signer les compromis et actes de vente avant l'achèvement des travaux de finition
 - Pouvoir aux adjoints pour signer les compromis et les actes de vente
 - Délibération du 05/12/2022 : Prix de vente des lots - rectification du montant HT de vente du m²
- 2 - Réponse à l'appel à projets 2023 du fonds départemental de sécurité routière
- 3 - Pacte Finistère 2030 : volet 1 - année 2023
- 4 - Nomination de deux délégués au SIPP : Charles BOIS et Thierry PERRONNO sont nommés délégués du SIPP
- 5 - Vote des subventions aux associations

Conseil municipal du 12 juin 2023

- 1 - Demande de participation pour les élèves des communes extérieures à La Martyre et scolarisés à l'école publique pour l'année scolaire 2023-2024
- 2 - Forfait communal à l'OGEC de l'école St Joseph pour l'année scolaire 2022-2023
- 3 - Tarifs des repas de cantine pour l'année scolaire 2023-2024
Modifications du règlement de la cantine

Conseil municipal du 25 septembre 2023

- 1 - Sollicitation du concours financier pour l'aire de services des camping-cars et autorisation pour signer la convention avec la CAPLD
- 2 - Demandes de subvention pour la remise en état du catafalque auprès de la DRAC, la Région et le Département
- 3 - Convention avec la CAPLD valant autorisation d'occupation temporaire du domaine public et entretien de l'abri vélos
- 4 - Convention avec Eau du Ponant pour la défense extérieure contre l'incendie
- 5 - Approbation des rapports :
 - Prix et Qualité du Service Eau Potable - Exercice 2022
 - Prix et Qualité du Service Assainissement Collectif - Exercice 2022
 - Prix et Qualité du Service Assainissement Non Collectif - Exercice 2022
- 6 - Signature de l'avenant à la convention service commun informatique de la CAPLD pour le pack 2 « sécurité »
- 7 - Convention avec la commune de Loc-Eguiner pour la mise à disposition d'un agent pour la comptabilité
- 8 - Recensement de la population : création des postes d'agent recenseur
- 9 - Nouvelle composition de la commission des affaires sociales
- 10 - Compte Financier Unique : signature de la convention d'expérimentation
- 11 - Désignation d'un référent déontologue des élus
- 12 - Délibération pour la mise à jour de la liste des membres du SIMIF

Au fil des conseils municipaux

Le Conseil s'est réuni à trois reprises depuis le vote du budget en mars. Extraits des délibérations municipales

Nouveaux tarifs de cantine pour l'année 2023-2024 en rappelant la définition des tarifs en vigueur :

- **Tarif régulier** : tarif appliqué aux enfants domiciliés à La Martyre si inscription dans les délais (mercredi précédent le repas)
 - **Tarif extérieur** : tarif appliqué aux enfants des communes extérieures si inscription dans les délais (mercredi précédent le repas)
 - **Tarif occasionnel** : tarif pour les non-inscrits, ou inscrits tardivement, ou absence non signalée
-
- Tarif régulier : 3,90 €
 - Tarif enfant extérieur : 6,00 €
 - Tarif repas pour la Maison des Enfants : 6,00 €
 - Tarif occasionnel : 6,50 €
 - Tarif adulte : 6,50 €
 - Tarif repas pris dans le cadre d'une mise en place d'un PAI : 1,60 € (repas apporté par les parents)



L'équipe cantine, de gauche à droite :
Matthieu, Denise, Sophie, Virginie et Sylvie.

Le Conseil a voté le **forfait des frais de fonctionnement à l'école St Joseph**, à savoir 1 007,09 € par élève. Cette année, la commune versera une participation de 43 304,99 € pour les 43 élèves domiciliés sur la commune.

Le Conseil a autorisé le maire à **signer des conventions** qui règlent les affaires courantes de la commune :

- Pour solliciter le concours financier de la CAPLD pour l'aménagement de l'aire de services des camping-cars
- Pour l'entretien et le contrôle de l'abri vélos sécurisé
- Pour la vérification des poteaux d'incendie qui sont sous la responsabilité de la commune
- Pour le financement du service commun informatique de la CAPLD pour la sécurité informatique
- Pour mettre en place le Compte Financier Unique en comptabilité

Nouvelle composition de la commission des affaires sociales

Janine LE LANN démissionne de la commission des affaires sociales. Elle y siégeait depuis 1989.

Nomination de Claude STÉPHAN.

Subventions aux associations communales, intercommunales et à des associations de santé, sociales et humanitaires :

	Montant en €
Associations de La Martyre	2 600
Club des bruyères (anciens de La Martyre/Tréflévénez)	200
Ener'gym La Martyre	500
Livres et culture sur le Plateau (bibliothèque)	1 500
Société de chasse La Martyre	300
Astroclub Alnitak	100
Associations du Plateau	1 800
Amicale laïque du Plateau de Ploudiry	600
Ploudiry-Sizun Handball	1 200
Associations territoire CAPLD	880
<i>Environnement Agriculture</i>	
A.P.P.M.A. Daoulas	50
A.P.P.M.A. Elorn	50
<i>Sante Social Humanitaire</i>	
Majunga partenariat scolarisation Madagascar	200
Secours catholique	50
Club de lune Trezerien	30
Croix Rouge Landerneau	100
<i>Culture</i>	
Ti Ar Vro Landerne Daoulaz	400
Autres associations	450
<i>Sante Social Humanitaire</i>	
A.D.A.P.E.I. du Finistère, Quimper	100
Rêves de clown	100
Les chiens d'aveugles du Finistère	100
France Alzheimer Brest	100
Solidarité Paysans du Finistère	50
Associations de parents d'élèves (30€/enfant à la rentrée)	2 070
APE du RPI pour élèves de La Martyre (33 enfants)	810
APPEL Saint Joseph pour élèves de La Martyre (40 enfants)	1 260
Total Général	7800

Le Conseil municipal a décidé la remise en état du catafalque nécessitant un traitement curatif par congélation suivi d'une restauration complète à l'atelier de menuiserie Le Ber de Sizun.



Mairie

4 Rue du verger

Tél. : 02 98 25 13 19

Adresse courriel :

mairie@lamartyre.bzh

Site : www.lamartyre.bzh

Ouverture mairie :

- Lundi, mardi et vendredi : 9h-12h/13h30-17h30
- Mercredi : 13h30-17h30
- Jeudi et Samedi : 9h-12h

Maire :

Chantal Soudon

Première adjointe :

Jacqueline Tourbot

Finances - Budget

Affaires scolaires

Enfance - Jeunesse

Services à la population

Deuxième adjoint :

Roland Le Toullec

Affaires sociales

Communication

Bulletin municipal

Madame le maire

et les adjoints

sont disponibles

sur rendez-vous.

État civil

DU 2^E TRIMESTRE

DÉCÈS

- 14 juin
Catherine Gisèle INIZAN
épouse GUILPAIN,
domiciliée 6 Plas an dañs
- 6 septembre
Simone Marie OLLIVIER
épouse DIRER,
domiciliée à Bot Guez

Permis de construire & déclarations de travaux

DÉPOSÉS ET / OU ACCEPTÉS

- Lionel ROUSSEL,
12 Park ar Groaz, construction d'une maison
- Lucie TREGUER, 7 Park ar Groaz, construction d'une maison
- Johan GOUEREC, 9 Park ar Groaz, construction d'une maison
- Antoine GRALL, 21 Park ar Groaz, construction d'une maison
- Laurie DE SOUSA NEVEZ,
1 Park ar Groaz, construction d'une maison
- Xavier CORRE,
5 Park ar Groaz, construction d'une maison
- Daniel VIERA,
6 rue des Noisetiers, construction d'une maison
- Christophe BAILLOU,
2 Kerbrug, panneaux photovoltaïques sur la façade Sud
- Steve MILLOT, 18 Lann ar Merzher, clôture de panneaux grillagés
- Stéphanie JONCOUR,
22 rue des Ormes, portail
- Arnaud CHESSE,
10 Ty Croas, rebouchage porte de garage et pose fenêtre façade Sud et changement de destination
- EDF ENR Chez DECRIEM,
17 rue de l'enclos, pose panneaux photovoltaïques sur toiture
- Frédéric SOUDON,
Kersioul, panneaux photovoltaïques sur toiture
- Christophe BAILLOU,
2 Kerbrug, panneaux photovoltaïques fixés sur le mur Sud
- AGM Façades Chez DANIELOU,
3 rue des Ormes, isolation thermique depuis l'extérieur de la maison
- Régis AVETAND,
10 bis rue de l'enclos, clôture

Pour que nos déchets deviennent nos ressources !

Engagée depuis plusieurs années dans une dynamique de réduction des déchets, la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas active sa feuille de route Déchets 2023-2026, afin de tendre vers le « zéro déchet ».

Si d'importants efforts ont été faits en matière de tri des déchets ménagers, la collectivité, face à l'enjeu à la fois environnemental et économique de réguler la production de déchets et de mieux les valoriser, annonce une série de mesures. Des mesures simples, économiques et écologiques pour transformer les déchets en véritable ressource !

Déchèteries :

accéder à un meilleur service

Comme d'autres collectivités voisines, la Communauté d'agglomération a décidé d'équiper ses deux déchèteries de Plouédern et Daoulas de barrières d'accès, afin d'en réserver l'usage aux seuls habitants du Pays de Landerneau-Daoulas. Cette mesure vise à améliorer le service rendu aux habitants en permettant aux agents d'accueil de mieux orienter les usagers et de mieux connaître leurs habitudes pour optimiser le service.

Un badge sera délivré pour chaque foyer résidant sur le territoire qui en fait la demande, permettant l'accès à ces deux équipements, sans limitation du nombre de passages.

Plusieurs démarches seront possibles pour obtenir sa carte :

- En ligne sur le site www.pays-landerneau-daoulas.fr, accessible dès le lundi 21 août,
- Lors des permanences qui seront organisées dans les déchèteries et dans les communes (à partir de septembre),
- En appelant le service environnement, à partir du 4 septembre au : 02 98 21 34 49.

Juin et juillet 2023 : travaux de mise en place des barrières d'accès (les déchèteries restent ouvertes)

1^{er} novembre 2023 : mise en service des barrières d'accès, avec une période dite de "tolérance" de 4 mois

Fin février 2024 : la présentation du badge devient obligatoire pour accéder aux déchèteries

2026 : ouverture d'une troisième déchèterie à l'est du territoire.

Parallèlement, la Communauté d'agglomération s'engage à un meilleur maillage du territoire, avec la construction d'une troisième déchèterie à l'Est du territoire, à l'horizon 2026. Les partenariats avec les recycleries seront approfondis pour aller plus loin dans le réemploi et la valorisation des objets.

Déchets verts : transformez-les en ressources

Un habitant du Pays de Landerneau-Daoulas produit en moyenne 350 kg de déchets verts par an, soit 2,5 fois la moyenne régionale et 5 fois la moyenne nationale !

L'accès libre aux cinq aires de déchets verts du territoire (La Forest- Landerneau, Loperhet, Pencran, La Martyre et Harvec), pour toute personne et 24h/24, sans aucun contrôle, explique en partie ces chiffres et constitue aujourd'hui un véritable frein à la démarche de réduction et de valorisation des déchets verts engagée par la Communauté d'agglomération.

On estime que près d'un quart des usagers de ces aires n'habitent pas le territoire, alors même que ce sont les contribuables du Pays de Landerneau Daoulas qui financent ce service.

D'autant que ces aires ne respectent plus la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), qui implique qu'elles soient obligatoirement gar-



diennées et clôturées. Une mise aux normes impliquerait des investissements et des coûts de fonctionnement conséquents pour la communauté d'agglomération, estimés à 100 000 € par an et par site (pour seulement 3 à 5 demi-journées d'ouverture dans la semaine) ; un coût important qui viendrait s'ajouter aux 450 000 € consacrés à la gestion de ces déchets verts.

Consciente de la nécessité d'avoir une approche plus vertueuse vis-à-vis des déchets, pour réduire encore notre impact environnemental, la Communauté d'agglomération, opte pour la fermeture des 5 aires, La Forest-Landerneau, Loperhet, Pencran dans un premier temps, La Martyre et Hanvec, ensuite.

Elle va accompagner les habitants vers de nouvelles pratiques, afin de transformer les déchets verts en véritable ressource pour la faune et la flore des jardins.

Pour valoriser ces déchets verts dans une logique circulaire, la Communauté d'agglomération proposera diverses animations et formations pour enseigner aux jardiniers qui le souhaitent les techniques de gestion « à la parcelle », c'est-à-dire sur son terrain : compostage, paillage, fagots, jardin au naturel... Autant de procédés simples à mettre en œuvre, économes en temps et en argent, qui permettent d'amender les sols de façon naturelle, de conserver l'humidité et donc d'économiser de l'eau, de prendre soin de la faune et de la flore...

Les familles ayant participé au défi « Jardin zéro déchet » en 2022 sont les premières à pouvoir en témoigner. À partir de septembre 2023, de nombreux ateliers seront ainsi proposés, de même que des visites de jardin exemplaires, des démonstrations et des opérations de broyage, des aides financières à la location de broyeurs ou de prestation de broyage, à l'achat de kits mulching... etc.

Au 1^{er} décembre 2023 : fermeture des aires de déchets verts de La Forest-Landerneau, Loperhet et Pencran
2026 : à l'ouverture de la 3^e déchèterie, fermeture des aires de déchets verts de La Martyre et Hanvec.

Déchets ménagers : priorisez le compostage

1/3 du contenu de nos poubelles est constitué par des déchets organiques qui pourraient être compostés.

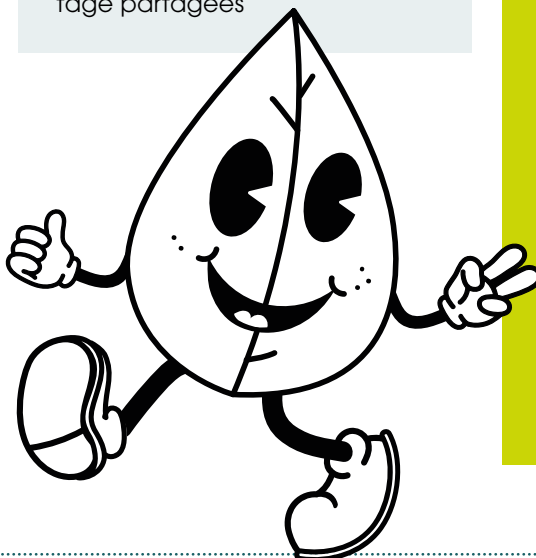
Afin d'encourager le tri à la source, plus de 80 aires de compostage partagées seront déployées sur l'ensemble du Pays de Landerneau-Daoulas. Le déploiement de ces aires de compostage partagées a déjà commencé, et chaque commune en sera équipée en 2024.

Par ailleurs, dès 2024, la vente de composteurs individuels à prix réduit sera organisée dans nos communes.

Ces mesures visent à encourager le retour au sol de vos déchets organiques (épluchures, restes de repas...) afin d'éviter de les incinérer.

Dès septembre 2023, des ateliers gratuits sur le jardinage au naturel seront organisés.

2023 : début du déploiement d'aires de compostage partagées sur tout le territoire
2024 : chaque commune est équipée d'aires de compostage partagées



La Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas, engagée de longue date dans les transformations environnementales

La nouvelle feuille de route Déchets 2023-2026 s'inscrit dans le cadre du :

- Label « Territoire Économie Circulaire » en coopération avec les trois autres communautés de communes qui forment le G4DEC, le portail de l'économie circulaire.
- Plan local de réduction des déchets (PLPDMA), élaboré en 2018, afin de tendre vers le 0 déchet, en misant sur des actions de prévention et la prise de conscience collective.
- Projet de territoire, élaboré en septembre 2021, qui réaffirme la gestion des déchets comme objectif prioritaire.
- Futur Plan Climat Air Énergie Territorial qui a été présenté au conseil communautaire le 30 juin dernier et qui vise à orienter l'ensemble des politiques communautaires vers plus de sobriété.

Elles nous ont quittés...

Monique Stéphan

Nous tenons à rendre hommage à Monique Stéphan pour son engagement dans la vie municipale. Monique était membre de la



Commission des affaires sociales et membre de la commission de révision de la liste électorale.

Se rendant disponible, lors des dépouillements des scrutins électoraux, elle était régulièrement appelée pour comptabiliser les voix des candidats (rôle de scrutateur).

Monique s'est éteinte le 16 mai dernier. Elle avait 68 ans.

Simone Direr

Simone Direr était notre doyenne depuis août 2022. Elle nous a quittés le 6 septembre dernier, une semaine avant ses 93 ans.



Avec son mari, Auguste, ils formaient le couple de doyens. Tous les deux ans, ils accueillait l'équipe qui construisait le char du Plateau en folie. Ils étaient fiers de l'héberger jusqu'à la grande sortie du Carnaval de la lune de Landerneau.

Simone était aussi active à la paroisse où jusqu'à peu elle animait les messes.

La mairie présente ses plus sincères condoléances à la famille de Monique et de Simone.

PLUi

Concertation préalable du public pour la modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal jusqu'au 10 novembre 2023

Menée en amont de la procédure de modification du PLUi, la concertation permet à chacun de prendre connaissance des objectifs de chacune des procédures de modification et, le cas échéant, de formuler ses observations ou propositions sur ces évolutions.

La modification n°1 du PLUi a pour principaux objectifs :

D'adapter le PLUi aux projets des communes et de la communauté, nécessitant des ajustements ponctuels, De faire évoluer, améliorer le PLUi suite à deux années d'application et ainsi faciliter sa compréhension et son application en tenant compte du retour d'expérience de la mise en œuvre du document.

La modification n°2 du PLUi a pour objets :

Le reclassement de la zone d'activités de Kerangueven, située sur la commune de Hanvec, de zone UI n en zone UI. L'ouverture à l'urbanisation d'une partie de la zone 2AUI située au Sud-Est du bourg de Plouédern afin de permettre à l'entreprise existante sur la zone UI, limitrophe à la zone 2AUI, la réalisation d'un nouvel équipement épuratoire. La période d'organisation de la concertation est maintenue jusqu'au 10 novembre 2023.

Les dossiers sont consultables :

- En version dématérialisée sur le site de la Communauté d'Agglomération (rubrique Aménagement/urbanisme/Plan Local d'Urbanisme intercommunal/Les procédures d'évolution du PLUi).
- En version papier : aux jours et heures habituels d'ouverture de la Communauté d'Agglomération (MSP 59 rue de Brest à Landerneau) et dans chacune des mairies du territoire.

Communication des observations : Un registre ouvert est tenu à la disposition du public au siège de la Communauté ainsi que dans chacune des mairies du territoire.

- Par voie postale : correspondance adressée à M. le Président de la CAPLD-concertation relative aux procédures de modification n°1 et n° 2 du PLUi
- Par messagerie électronique : plui@capld.bzh en précisant également : concertation relative aux procédures de modification n°1 et n°2 du PLUi

Le bilan de la concertation préalable sera joint aux dossiers d'enquête publique des modifications n°1 et n°2 du PLUi. Il sera, aussi, publié sur le site de la Communauté d'Agglomération.

Recensement population

La commune de La Martyre recense sa population du 18 janvier au 17 février 2024.

Elle recrute deux agents recenseurs pour assurer la campagne de collecte. Disponibilité du 2 janvier à fin février. Profil recherché : bon contact, organisation, téléphone portable et véhicule sont nécessaires pour effectuer cette mission.

Si vous êtes intéressé, merci de vous faire connaître en mairie.

Pour faciliter le travail de recenseurs des maisons par les agents recenseurs pensez à apposer votre numéro de voirie sur votre maison ou clôture de jardin.

Si vous ne l'avez pas récupérée, votre plaque vous attend à la mairie.

sipp

Animations été 2023



Durant les vacances d'été, le service animation du SIPP a proposé un programme très riche et a accueilli de nombreux enfants...

À l'accueil de loisirs de Kerbrug, fréquentation en hausse de 20% par rapport à 2022 avec différents temps forts :

- Balade contée à Botmeur avec l'association ADDES
- Château de Kerjean
- Accueil au bois noir de l'ALSH de Kerhuon

Séjours en Juillet

2 camps : 7/9 ans et 9/11 ans au centre nautique de Telgruc

Sport été

70 jeunes du plateau ont participé aux activités sportives durant le mois de Juillet

- Rando VTT
- Accrobranche
- Sortie Plage / Paddle
- Récré des 3 curés
- ...

Formation BAFA

Les communes du SIPP accompagnent les jeunes dans leur formation BAFA avec le soutien de la CAF du Finistère (inscriptions, recherches de formations, aides financières,...)

Contactez le SIPP dès à présent pour les formations 2024

Rentrée scolaire 2023/2024

Fréquentation importante Périscolaire matin/soir et mercredi à Kerbrug (complet)



Dispositif argent de poche pendant les vacances de la Toussaint, les 24 et 25 octobre

C'est la possibilité d'accéder à une activité ponctuelle et de proximité participant à l'amélioration de du cadre de vie, à l'occasion des congés scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation. Le jeune sera rémunéré au maximum 15 € par demi-journée.

Les activités se dérouleront sur 2 jours : les mardi 24 et mercredi 25 octobre de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Les jeunes seront accompagnés d'un tuteur. Un employé communal ou un élu les encadrera pendant toute la durée de leur activité.

Quelles sont les formalités à remplir ?

Une charte d'engagement et un contrat précisant le règlement de ce dispositif sera signé entre la mairie d'une part et le jeune et ses représentant légaux d'autre part, ainsi qu'une autorisation parentale.

Pour répondre au dispositif

Un imprimé d'inscription avec l'autorisation parentale pour les mineurs est à retirer en mairie ou sur demande à mairie@lamartyre.bzh.

Les candidatures seront closes le lundi 23 octobre 2023 à midi.

Les modes du Pays de Landerneau Daoulas au début du xx^e siècle

Mode Pays Chelgen

Venez découvrir les différents costumes historiques du Pays de Landerneau-Daoulas.

Pourquoi porter un costume différent dans chaque pays ?

Le costume breton se différencie au cours du XVIII^e siècle. Il devient une manière de montrer son appartenance à un pays et d'afficher la richesse de sa famille. Le territoire de Landerneau-Daoulas a la particularité d'être traversé par plusieurs limites de pays. On trouve le Pays Chelgen au Nord-Est, le Bas-Léon au Nord-Ouest et le Pays Kernevodez situé en Cornouaille, au Sud. La mode s'exprime différemment dans chacun de ces pays.

Landerneau un lieu de rencontre pour ces modes

Grâce à ses marchés, la ville de Landerneau représentait au XIX^e et au début du XX^e siècle un point de rencontre important entre les habitants des différents pays. Du fait de ces rencontres, les différents costumes pouvaient s'influencer.

COSTUME FÉMININ

Le châle :

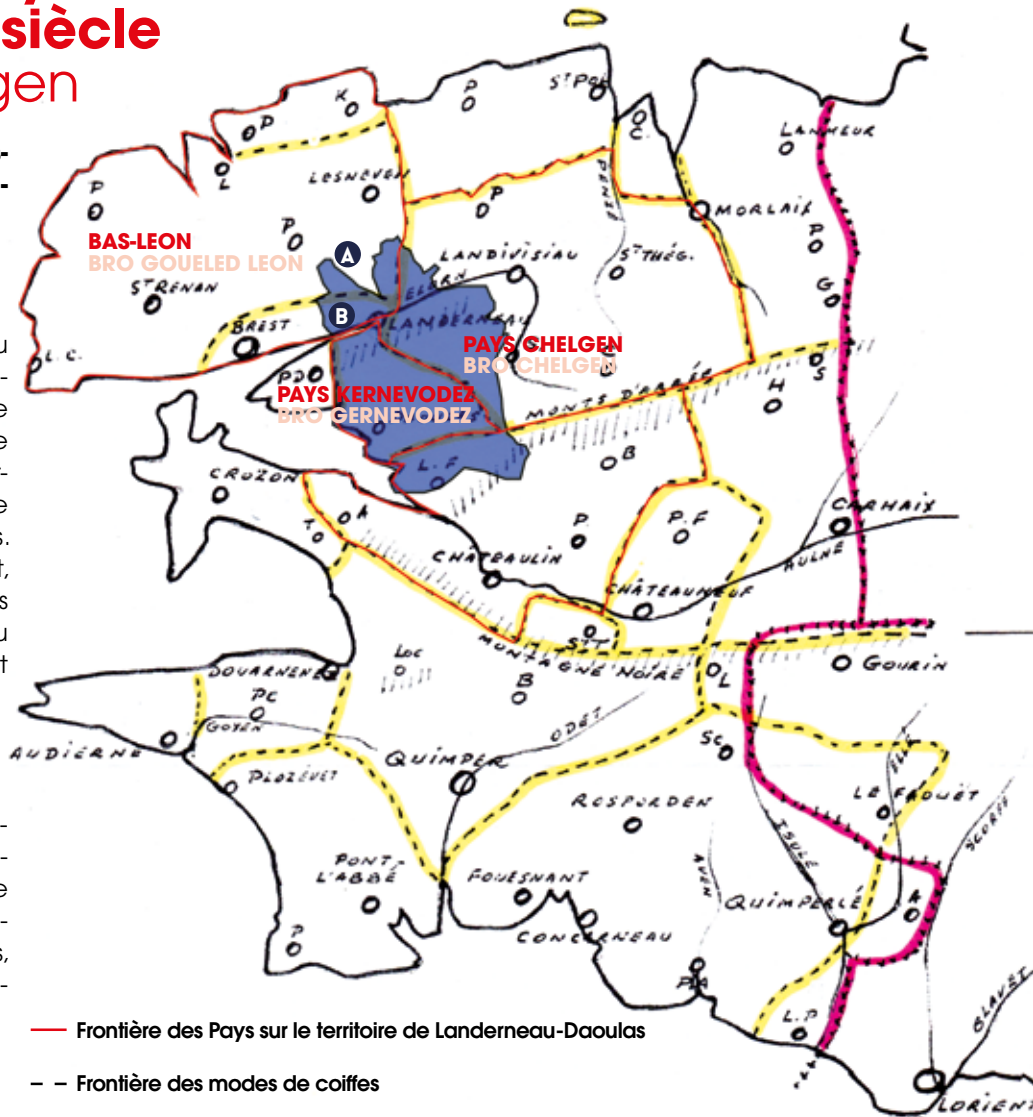
l'élément caractéristique du Léon. Il s'agit d'une pièce de vêtement de forme carrée. Il est plié en deux dans le sens de la diagonale et recouvre les épaules et le haut des bras des femmes.

Quelle coiffe était portée ?

La coiffe de ce pays est appelée "sparl", elle possède un fond froncé pour former une partie bonnet qui reçoit les cheveux. Sa particularité réside dans sa couronne formée en épinglant la visagère sur le haut de la tête.

Le costume

Le costume est constitué d'une jupe, d'un tablier à piécette ou "pateled". Il s'agit d'une pièce trapézoïdale surmontant le tablier. Une guimpe est placée sur la poitrine et est encadrée par le châle.



— Frontière des Pays sur le territoire de Landerneau-Daoulas

- - Frontière des modes de coiffes

■ Communauté d'Agglomération de Landerneau-Daoulas

Bas-Leon

- A Coiffe Chauken
- B Coiffe Marmotte

3 femmes habillées selon la mode Chelgen entourant un gendarme et un enfant





Marie-Pauline Abherve Gueguen
en costume mode Chelgen

Femme de Landerneau
vêtue selon la mode Chelgen,
aquarelle, V. LHUER,
début xxe siècle

Le saviez-vous ?
Les grands châles brodés
étaient portés
par les mariées et les
demoiselles d'honneur lors
des mariages ainsi que par les
femmes portant les bannières
lors des pardons.

E BREZHONEG...

Gizioù Landerne Daoulaz Penn-kentañ an xx^{vet} kantved

An diskouezadeg-mañ a
ziskouez gizioù Bro Landerne
Daoulaz

Perak ur gwiskamant disheñvel e bep bro ?

Disheñvelout a ra gwiskamantoù
Breizh e-pad an xviii^{vet} kantved.
Tamm ha tamm e tiskouez
pelec'h emañ o chom ha
pinvidigezh da familh. Tiriad
Landerne Daoulaz a zo dibar,
treuzet m'eo gant meur a
harz-bro : Bro Chelgen en norzh,
Goueled Leon er gwalarn, Bro
Gernevodez er su, e Bro Gerne.

Landerne, lec'h kejañ ar gizioù

E-pad an xix^{vet} kantved hag e
penn-kentañ an xx^{vet} kantved
e oa deuet Landerne ul lec'h
emgav pouezus evit an dud
eus ar broioù tro-dro gant e
varc'hadoù.
Levezonet eo ar gizioù
kenetrezo.

GIZ AR MAOUEZED

Ar chal eo pennelfenn giz bro Leon

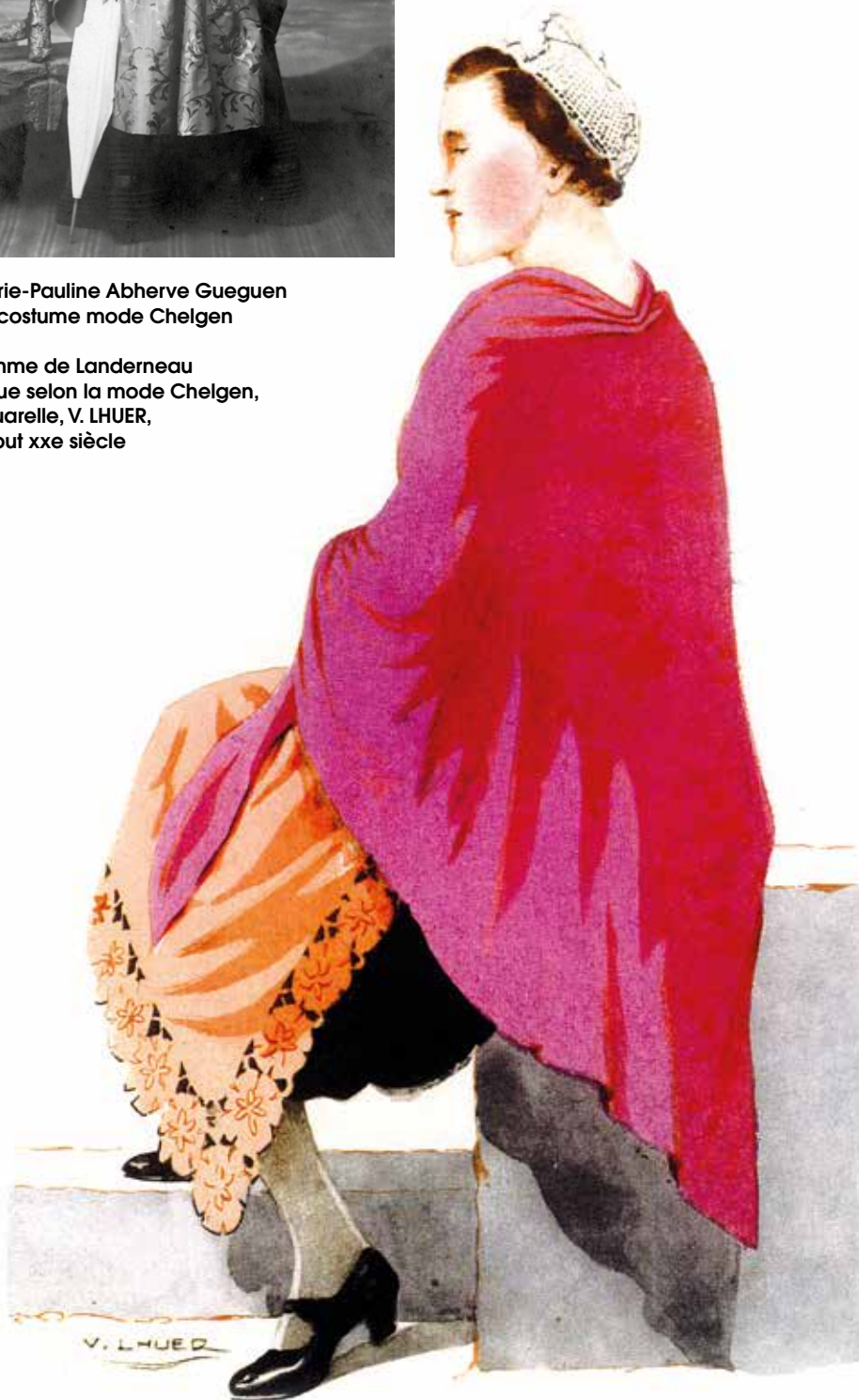
Ur pezh dilhad karrez eo. Pleget
eo e daou a-veskell. Goloñ a ra
an divskoaz ha krec'h divrec'h
ar maouezed.

Peseurt koef er vro-se ?

Gwisket eo ar c'hoef "sparl" er
vro. Poulounezet eo ar foñs evit
stummañ ur boned da bakañ ar
blev. Anavezabl eo ar c'hoef :
savet eo evel ur gurunenn
spilhennet war nec'h ar penn.

Ar gwiskamant

Douget e veze ur vrozh, un
davañjer gant ur "pateled". Ur
pezh gwiskamant trapezoidel
war an tavañjer eo ar "pateled".
Ur lien-askre a zo lakaet war ar
brennid. Sterniet eo ar gwimpl-
se gant ar chal.



Le saviez-vous ?

La mode masculine du Pays Chelgen était inspirée des costumes portés à la cour de Louis XV avec un gilet et une veste coupée "à la française", c'est-à-dire tombant jusqu'aux fesses et séparée en deux dans le bas du dos.



Mariage dans le pays Chelgen, 1905-1910

COSTUME MASCULIN

Comment était porté le costume ?

Les hommes portaient une veste (appelé chupenn en breton) sur un gilet (jiletenn), le tout ouvert sur une chemise blanche à plastron amidonné. Une rangée de boutons décorative mettait en valeur le gilet. Les pantalons sont à pont et le chapeau rehaussé d'une bande de velours.

Le gouriz

L'élément caractéristique de la mode masculine dans ce pays est la ceinture (ar gouriz en breton, il s'agit d'un nom masculin) en flanelle. Ce tissu à carreaux bleus et blancs mesurant 4 m de long était enroulé au niveau de la taille. Le gouriz servait à tenir les reins au chaud et à assurer une bonne posture.

Pour en savoir plus sur les actions autour de la langue, de la culture bretonne, contactez Ti Ar Vro Lanterne Daoulaz
fiarvrolandernedaoulaz.bzh

E BREZHONEG...

GIZ AR BAOTRED

Penaos e veze douget an dilhad ?

Gwiskañ a raent ur chupenn gant ur jiletenn. Digoret e oant an daoù hag e veze gwelet ar roched wenn ampezet dindan. Ur renkennad boutons kinklus a oa lakaet war ar jiletenn. Gwisket e oa ur bragoù hag un tok feltr gant ur vandennad voulouz.

Ar gouriz

Pennelfenn giz paotred Gorre Leon e oa ar gouriz e flannell : ur gwriad pevar metrad, gant karrez glas ha gwenn rodellet en dro d'an dragreiz. Ar gouriz e veze implijet evit tommañ ar c'hein hag evit kaenañ ar c'horf.



Couple Normand en costume du Pays Chelgen

Témoignages humanitaires

Vous pourrez lire, dans les pages suivantes, des témoignages passionnants de personnes œuvrant pour des actions humanitaires pour lesquelles la commune de La Martyre apporte son soutien financier.

C'est l'occasion de rappeler que la commune, sur présentation du projet au Conseil municipal, peut apporter une aide financière aux étudiants domiciliés à La Martyre et travaillant pour une action humanitaire.

Le premier récit est raconté par Dorine Boulc'h, étudiante infirmière en stage à l'hôpital de Mayotte, dans l'Océan Indien. Le second récit est celui de Jean-Paul Pinvidic qui intervient à Majunga, ville portuaire de la côte Nord-Ouest de l'île de Madagascar, depuis une dizaine d'années.

Témoignage : Mon stage à Mayotte

par Dorine Boulc'h



Je m'appelle Dorine Boulc'h, à droite sur la photo, j'ai 20 ans et je suis en deuxième année d'étude en soins infirmiers. En Mars 2023 je suis allée à Mayotte afin d'effectuer un stage au sein du service des urgences, dans la ville de Mamoudzou. Ce projet a été soutenu par la Région Bretagne et la commune de La Martyre.

Plusieurs destinations ont été proposées par l'école, Espagne, Belgique ou encore Lettonie. Mon choix s'est rapidement porté sur Mayotte, une région française au sud-est de l'Afrique. C'était l'occasion d'enrichir ma formation et ma vision des soins infirmiers dans un milieu différent de celui que j'ai l'habitude de côtoyer.

Mayotte est confrontée à des difficultés sociales, environnementales, et économiques dont je n'avais pas entièrement pris conscience avant d'y être confrontée.

Après des mois de préparation, je suis arrivée le 5 Mars à l'aéroport de Dzaoudzi, avec Noeline Fortia, une camarade de promotion. Dès la sortie de l'avion nous sommes totalement

dépassées par la chaleur, les paysages, les bruits... Les Mahorais ont la réputation d'être chaleureux et j'en ai eu la confirmation dès mon arrivée. Dans le taxi, une infirmière nous aborde et nous dit travailler aux urgences du centre hospitalier de Mamoudzou, elle nous donne des informations et nous fait une présentation des premiers lieux rencontrés.

Le premier jour de stage a été intense, le service des urgences est grand, environ 175 personnes s'y rendent tous les jours. Le premier objectif était de prendre connaissance des lieux et de trouver des soignants référents. J'ai pu faire une visite de l'hôpital et plus particulièrement de la maternité réputée pour être la plus grande de France voire d'Europe. L'hôpital de Mamoudzou regroupe beaucoup de spécialités comme la néonatalogie, la psychiatrie, l'oncologie...





J'ai rapidement été sollicitée, sous la responsabilité d'un infirmier, qui m'a permis de prendre mes habitudes. Le matériel ne manquait pas, ce sont les moyens humains qui étaient en sous effectifs. C'est pourquoi il fallait être très organisée et autonome. J'ai passé deux semaines du côté des salles de consultations adultes, j'avais 6 à 7 patients à prendre soins en même temps. Les journées étaient rythmées et ne se ressemblaient jamais, c'est ce qui m'a plu dans le service d'urgence.

Ensuite je suis allée du côté des consultations pédiatriques et les journées étaient aussi très formatrices, les patients avaient entre 5 jours et 16 ans. L'âge moyen des habitants est de 23 ans, soit presque deux fois moins que la moyenne nationale ce qui fait que l'activité aux urgences pédiatrique est particulièrement intense. Les salles de consultations étaient pratiquement toujours pleines et le couloir aussi. Il y avait un infirmier pour 12 à 15 patients, voire plus lors des périodes de crise. Les pathologies rencontrées étaient principalement des problèmes pulmonaires, d'infections ou de dénutrition. Durant ces périodes j'ai gagné en autonomie, en qualités relationnelles et en technique. Les enfants demandaient beaucoup d'attention, de plus il n'était pas toujours facile de se faire comprendre par les parents ou le proche présent.

Cette expérience aura été bénéfique en tout point. J'ai découvert un nouvel environnement, une nouvelle

culture et une nouvelle langue. Même si les Mahorais parlent français, beaucoup parlent toujours le shimaoré, une langue qu'ils n'ont pas hésité à m'apprendre. Malgré l'insécurité, l'importante pénurie d'eau et les autres difficultés présentes, les Mahorais étaient heureux de nous faire découvrir leur île et les magnifiques récifs coralliens qui l'entourent. Nous avons pu faire de nombreuses activités en plus du

stage : plongée, randonnée, observation des oiseaux et de la ponte des tortues. Un des objectifs fixés par notre école était d'effectuer des actions éco-responsables, nous avons donc pris part à des collectes de déchets sur l'île auprès d'associations. Tout reste à mettre en place mais des petites actions permettent de faire des petits pas pour préserver les magnifiques paysages de cette île.



Je tiens particulièrement à remercier la commune de La Martyre, son conseil municipal, qui ont porté attention à mon projet et qui m'ont aidée à le concrétiser.

Le partenariat Scolarisation Majunga a 10 ans par Jean-Paul Pinvidic



Au bout de 10 ans d'intervention, quelques réussites : 8 bacheliers, 2 élèves infirmières, 2 étudiants en université, 2 permis de conduire obtenus, 4 formations professionnelles abouties. Et surtout beaucoup de jeunes que nous suivons depuis leur enfance qui ont pris confiance en eux. L'accès gratuit aux soins de santé a permis de sauver plusieurs vies.

Cette année, nous distribuons des kits solaires (20 euros le kit) permettant aux familles de disposer d'un éclairage en soirée (ici, la nuit tombe toute l'année vers 18 heures). Plus de 20 familles ont bénéficié du financement de projets économiques, améliorant ainsi leurs revenus (maraichage, petit commerce, élevage de poules pondeuses, ...).

L'association entend poursuivre sa démarche de solidarité dans les années à venir.

Majunga, le 23 septembre 2023 ■

Nous avons débuté l'action d'aide aux enfants en 2013 : identification d'enfants très pauvres dans quelques quartiers, scolarisation, accès à la santé, animations, soutien scolaire, suivi social intensif, microprojets économiques des familles, aide alimentaire, ...

En 2013, nous avons 36 enfants provenant de 21 familles. Aujourd'hui, nous en avons 97 issus de 53 familles. Nos ressources sont apportées essentiellement par des parrainages individuels. 32 donateurs en 2013, 104 aujourd'hui. Un budget de 27 000 euros. Les communes de La Martyre et de Pencran versent une précieuse subvention de 200 euros chacune. Les dons individuels sont déductibles des impôts sur le revenu, à hauteur de 66 %.

Solidarité Enfants du Monde, association de Landerneau, finance le riz pour les familles ainsi que les microprojets économiques.

Les familles sont extrêmement pauvres. Leurs ressources moyennes mensuelles sont de l'ordre de 30 euros pour faire vivre souvent une dizaine de personnes. Beaucoup de mamans seules avec de nombreux enfants. La scolarité est difficile : classes surchargées, problèmes de compétence de certains enseignants, corruption, violence. L'association a toujours veillé à accueillir au moins autant de filles que de garçons. Certaines adolescentes, malgré notre action de prévention, se retrouvent enceintes et abandonnent leur scolarité précocement.

L'association a toujours cherché à responsabiliser les parents. Nous sommes là en appui, en accompagnement, en conseils, en dialogue, ayant établi le plus souvent une relation de confiance. Mais nous respectons les choix des familles, même si nous n'en partageons pas toujours les conclusions.



Le Plateau en folie



Les Régalades du Plateau 24 juin 2023

Organisées conjointement par le Plateau en Folie, les Agriculteurs du plateau et la Saint Pierre Ploudiry La Martyre, elles se sont déroulées par un temps estival.

Grande nouveauté pour cette 4^{ème} édition : le cochon grillé était remplacé par du jambon braisé.

Musique et feu de la St-Jean ont complété cette soirée festive et familiale.

Une bonne partie des bénévoles s'est retrouvée dans la matinée pour préparer le site :

- rôtissoire, tables et chaises, barrières de sécurité, barnums, etc.



- scène musicale et réglages de la sono
- montage de la structure du feu imaginé par le Pierrotechnicien.

Dans l'après-midi, les jambons se réchauffaient à la braise. Les premiers

consommateurs arrivaient à l'heure d'ouverture. Après avoir pris l'apéro, ils se dirigeaient vers le barnum de service et direction l'espace réservé à la restauration.



En fin d'après-midi, la structure était montée. Vers 22h45, le Pierrotechnicien a allumé le feu. Petits et grands ont assisté à l'embrasement de la structure.

Pour organiser une telle manifestation, il faut des moyens humains. Je remercie tous les bénévoles, sans eux rien n'est possible.

Il faut aussi des moyens matériels : scène, tables, chaises, barnums etc ... Je remercie les mairies de nos communes, le SIPP, le tri porteur, les communes qui nous ont prêté tables et chaises.

Et enfin, le public qui a répondu présent.

Rendez-vous en juin 2025 pour les nouvelles Régalades du Plateau

Verres réutilisables peu réutilisés

Pour les Régalades du Plateau 2023, nous avons décidé de ne pas commander de verres réutilisables spécifiques. Certes ils sont beaux mais ils s'entassent au fond d'un placard et sont peu réutilisés. Nous avons préféré demander à des associations ou mairie de nous prêter des verres réutilisables plutôt que d'en faire des nouveaux.

Je voudrais remercier la mairie de La Martyre, la Saint Pierre Ploudiry La Martyre, le Ploudiry Sizun Hand Ball et l'école St Joseph qui nous en ont prêté 200 chacun. Hélas certains ont cru bon de partir avec certain verre.

Le garage Morizur du Keff nous en a donné environ 200. Certaines personnes sont venues avec leurs verres, c'est bien voire très bien.

Aussi comme pour les assiettes et les couverts, le Plateau en Folie vous propose de déposer en mairie (Ploudiry et La Martyre) à partir du 1^{er} octobre 2023 vos verres réutilisables peu réutilisés.

Plusieurs objectifs à cette collecte :

- les verres sont en plastique, pour certains en plastique recyclé mais en plastique,
- peu réutilisés en général, ils s'accumulent dans un placard,
- bon pour l'environnement,
- lors de nos prochaines manifestations, il n'y aura plus de consigne. Les verres seront prêtés. Nous comptons sur le civisme des gens pour ne pas les garder.

Bien sûr, tout ce que nous collectons sur le Plateau pourra être prêté aux associations du Plateau.

Merci d'avance

Carnaval de Landerneau

Fin juin, une réunion nous a permis de choisir le thème du prochain char pour le carnaval de Landerneau en avril 2024.

Mi-septembre nous avons fait la maquette et fin septembre, la construction du char commencera.

Venez nous rejoindre.

Forum des associations

Le samedi 2 septembre, le Plateau en Folie était présent au forum des associations organisé par le SIPP à la salle communale St Pierre de Ploudiry. Quelques personnes se sont renseignées et ont feuilleté les albums pho-



tos présentés en disant qu'elles étaient intéressées.

Tristesse

Le Plateau en Folie a une pensée pour la famille de Simone Direr qui nous a quitté brusquement.

C'était une personne toujours de bonne humeur et intéressée par l'évolution du char.

À très bientôt

Jérôme ■

GRPP



Le GRPP est en marche pour sa 48^{ème} saison (bientôt les noces d'or). Nous randonnons dans bon nombre de communes autour de l'ex canton de Ploudiry.

L'objectif reste le même pour l'année 2023-2024: diversifier au maximum les randonnées en passant du bord de la Manche aux Monts D'Arrée et aussi autour de la rade de Brest

Le programme du 1^{er} trimestre nous amènera dans 24 communes dont voici la liste :

Logonna, Dirinon, St Eloi, Lanneufret, St Frégant, Le Drennec, Ploudaniel, St Méen, St Pol de Léon, Plounéour Ménez, Goul-

ven, Plougastel, Sizun, Kernouës, St Thégonnec, Cléder, Plougourvest, St Divy, lac du Drennec, La Forest, Plouider et L'Hôpital Camfrout.

Le GRPP et les communes qui nous accueillent avons apprécié le nombre de marcheurs venus profiter des randonnées estivales (jusqu'à 68 personnes à La Martyre) . Nous allons remettre ces 9 randos en 2024.

Venez randonner avec nous dans la bonne humeur : La condition physique et le moral en profite un maximum.

Après l'effort... Le réconfort



APE Ploudiry La Martyre

Qui sommes-nous ?

Une association de parents d'élèves scolarisés sur le Plateau de Ploudiry et La Martyre.

Pourquoi ?



Chaque année les mairies de Ploudiry et de La Martyre versent des subventions à notre association afin de soutenir les projets. De notre côté, nous souhaitons abonder ce budget afin d'offrir plus de sorties ou plus de gros projets aux enfants.

Quelles actions ?

Toutes sortes d'actions telles que la vente de sapins de Noël, de chocolats, des repas, le collecte des journaux ou encore la kermesse. Nous vous tiendrons informés via nos réseaux sociaux, le bulletin municipal ou encore les panneaux d'affichage des mairies.

Comment nous rejoindre ?

En étant parents d'un ou plusieurs enfants scolarisés à Ploudiry ou à La Martyre. En donnant un peu de son temps, de ses idées. Il n'y a pas de petites aides, au contraire.

 Rejoignez-nous sur les réseaux
 ape ploudiry la martyre

Club des Bruyères de La Martyre-Tréflévénez



Un début d'année riche en activités pour le club des bruyères.

Le jeudi 24 août

La Journée de l'Amitié du Haut-Elorn, a été un point fort de l'été. La Maison du Plateau a accueilli les adhérents du secteur, pour le repas du midi et l'après-midi de détente avec la pétanque, la randonnée, les dominos et autres jeux de société. Une journée riche en rencontres et en animation.

Le vendredi 15 septembre

Une journée ensoleillée nous attendait à Carnac, où le petit train nous a conduits à travers plusieurs sites de mégalithes (il y en a 265) jusqu'à la Trinité sur Mer en passant par les bords de mer et ses villas, ses marais salants, puis la vue sur le tumulus Saint Michel.

« Les vestiges préhistoriques qui marquent aujourd'hui le plus la commune de Carnac relèvent de la période d'environ 5 000 à 2 000 av. J.-C.

Les mégalithes bretons sont « redécouverts » par les érudits locaux puis étrangers à partir du milieu du 18^e siècle. Ainsi, les premiers dessins des alignements de Carnac sont ceux du marquis Christophe-Paul de Robien (1698-1756), qui voit en ces pierres dressées des stèles funéraires ou encore les vestiges d'un camp romain. »

Après le repas au village-vacances de « Keravel » à Erdevén, nous embarquons pour une promenade sur la Ria d'Étel. « Mer intérieure de 22km², la ria d'Étel est

un espace protégé classé « zone Natura 2000 ». Elle accueille une riche biodiversité et de nombreuses activités surtout ostréicoles » Nous avons aperçu beaucoup de conserveries sur les berges.

Le bateau nous conduit à quelques mètres de la barre d'Étel : banc de sable sous-marin qui se trouve à l'entrée de la Ria sans l'obstruer complètement. Cette barre est redoutée des marins qui devaient la franchir pour entrer ou sortir de la rivière. On se souvient du 3 octobre 1958 où Alain Bombard arriva sur la barre, son bateau fut retourné et ballotté dans tous les sens, ainsi que le « Vice Amiral Schwerer II », le canot de sauvetage, qui s'était porté à son secours. Neuf de ses marins y laissèrent leur vie... Le guide nous a indiqué, au loin, l'île de Saint Cado « D'après la légende, Saint-Cado désirait un pont pour relier l'île séparée de la terre par la ria d'Étel. Mais manquant de moyens, il reçut un jour la visite de Satan. Celui-ci lui propose son aide à condition de lui accorder l'âme du premier être vivant qui passerait sur ce pont. Saint-Cado accepte et le Démon créa l'ouvrage de pierres en une nuit. Au petit matin, Saint-Cado encourage un chat à passer le pont. Satan ne devait pas s'y attendre, mais ce fut ainsi ! » Puis retour au port d'Étel pour la photo souvenir !.

Jeudi 28 septembre

Interclubs du plateau organisé par Ploudiry à la Maison du plateau.

L'assemblée générale du club est prévue le samedi 2 décembre, à 11h à la salle Pierre Abéguilé, suivie du repas à l'auberge'in à Ty Croas

Ener'Gym

L'assemblée générale s'est déroulée le 25 août 2023 à la salle Pierre Abéguilé, en présence de Mme Quentric Bowman : maire de Ploudiry, de Mr Georges Philippe : maire de Tréflévenez et président du SIPP et de Roland Le Toullec : adjoint au maire de La Martyre et du bureau au complet. Merci à eux... Le bureau avait retenu cette date pour informer et discuter avec les adhérents des choix retenus pour l'année à venir.

La partie statutaire validée, une réflexion s'est engagée sur l'occupation des salles face au coût de l'énergie. Les municipalités et Ener'gym s'accordent à trouver la meilleure solution pour le bien de tous.

Le bureau est inchangé :

- Présidente : Anne Boulbin de Le Tréhou
- Vice présidente : Dominique Olliérou de La Martyre
- Secrétaire : Hélène Person de Ploudiry

- Trésorière : Anne-Marie Emily de Tréflévenez
- Trésorière Adjointe : Monique Martin de Ploudiry

Le pot de l'amitié a clôturé cette matinée

Bien représentée au forum, Ener'gym a accueilli et renseigné les participants et a enregistré de nouvelles inscriptions ainsi que les renouvellements.

PROGRAMME DE L'ANNÉE 2023 / 2024

Mercredi 6 septembre, les cours de gym enfants démarrent. Gilles, l'animateur sportif du Plateau, encadre les enfants de 13h30 à 15h30. Il organise les groupes en fonction des inscriptions. **À partir du lundi 11 septembre** : Les adultes ont retrouvé les animateurs aux heures habituelles.

La nouveauté de la rentrée : un cours de SOPHROLOGIE est proposé.

- **Lundi**
14h - 15h : Gym entretien
19h15 - 20h15 : Sophrologie
- **Mardi** :
17h45 - 18h45 : Yoga de Gasquet
- **Mercredi** :
19h15 - 20h15 : Gym tonique
- **Jeudi** :
9h15 - 10h15 : Gym modérée
19h30 - 20h30 : Gym Pilates

Tous les cours se pratiqueront à la maison du Plateau jusqu'aux prochaines vacances.

Tous les cours sont mixtes et ouverts à toutes les personnes qui souhaitent bouger et se maintenir en forme.

Pas d'esprit de compétition, chacun va à son rythme et dans la bonne humeur

Vous êtes tous les bienvenus.

Renseignements :

energylamartyre@gmail.com

APEVE

L'Association pour la Promotion des Enclos paroissiaux de la Vallée de l'Elorn est née en 2009 et a choisi comme siège social la mairie de La Martyre.

Quel est l'objectif de l'Apeve ?

La vallée de l'Elorn - de Commana jusqu'à la Rade de Brest - possède un patrimoine religieux exceptionnel, mais la majorité de sa population le connaît peu ou mal. Il faut donc valoriser nos enclos paroissiaux et inviter les habitants de nos communes à les découvrir et les apprécier.

Quels sont ses moyens d'action ?

- des visites-conférences dans des églises ou chapelles avec support de diaporamas (entrée libre et gratuite)



- des visites pédagogiques avec des écoles primaires
- un dépliant gratuit situant les enclos sur une carte de l'Elorn
- des livrets de 16 pages (certains en breton ou en italien) présentant un enclos paroissial
- un petit livret format poche présentant en 1 ou 2 pages chaque enclos de la Vallée de l'Elorn
- un beau livre de 200 pages, richement illustré : Splendeurs baroques en val d'Elorn
- un site internet (www.apeve.bzh)

Nos réalisations en 2022-2023

- Visites-conférences à Saint-Thégonnec (15 mai 2022), Saint-Cadou (19 juin 2022), la chapelle de Trévarn (11 septembre 2022), Bodilis (16 octobre 2022), Irvillac (7 mai 2023), la chapelle de Lambader à Plouvorn (4 juin 2023).
 - Visites pédagogiques à Trémaouézan (7 juin 2022), Saint-Thomas de Landerneau (13 juin 2022), La Martyre (13 décembre 2022 et 6 avril 2023), Saint-Divy (11 mai 2023).
 - Livrets : Locmélar (réédition), Guimiliau - Le calvaire (nouveau)
 - Nouveau dépliant gratuit (disponible à la mairie)
 - Site internet rénové (www.apeve.bzh)
- Et aussi, les visites conférences à la chapelle Saint-Antoine de Ploudiry, le 1^{er} octobre et à l'église de L'Hôpital-Camfrout, le 15 octobre dernier.

Nous contacter :

contact@apeve.infini.fr

Amicale Laïque du Plateau

L'Amicale Laïque du Plateau de Ploudiry a relancé ses activités sportives et culturelles, depuis le 18 septembre 2023 : Badminton, Chorale, Danse, Volley, Roller et Yoga du rire.

L'Amicale emploie 4 personnes : Véronique ROUSSEAU, chef de chœur de la chorale « L'Air du Temps » depuis 10 ans. Marion TANNE et Nolwenn LE SAOUT, embauchées toutes les deux cette saison. La première pour suppléer l'absence temporaire de Déborah WALTER FERNANDEZ à la section Danse, la seconde anime la section Yoga du Rire, nouveauté de la saison.



Des activités pour tous, petits et grands :

La pratique du **yoga du rire** est ouverte aux enfants, à partir de 4 ans jusqu'aux adultes de 90 ans. Les séances ont lieu à la salle communale du Tréhou, le lundi, entre 17 h et 20 h. Différents groupes sont créés en fonction des âges. L'activité est encadrée par Nolwenn LE SAOUT, animatrice diplômée en yoga du rire.

Les séances de **danse**, sont animées par Marion TANNE et se déroulent le mardi, de 17 h à 19 h à la salle polyvalente du TREHOU. Expression corporelle, danses modernes et latines ainsi que du reggaeton sont proposées aux jeunes danseuses.

Le badminton favorise la coordination, la concentration et la forme physique. Tous les mardis, de 18 h à 19 h à la salle omnisport de Ploudiry, Gilles KERRIOU enseigne les bases du jeu, y compris les coups, les déplacements sur le terrain et les règles du jeu aux 22 enfants âgés de 6 à 14 ans, le tout dans un environnement convivial.

La chorale débute sa 28^{ème} saison et accueille 19 choristes, tous les mardis de 20 h 15 à 21 h 45, à la Maison du Plateau de La Martyre. Sous la direction de Véronique ROUSSEAU, l'am-

bianche, toujours conviviale, permet à chacun et chacune de s'épanouir dans la pratique du chant. Il n'est pas nécessaire de connaître la musique, seul impératif : le plaisir de chanter.

Chaque mercredi soir, à 20 h 30, une dizaine d'adultes en équipe mixte, se défoule autour des filets de **volley de loisir**, à la salle omnisports de Ploudiry, pour un échange conviviale et de papotage. La joie du ballon permet les rencontres et le jeu pour des matchs et entraînements, avec humour et amour.

La quarantaine de participants à la section **roller** se retrouve tous les samedis à la Salle omnisport de Ploudiry. Entre 10 h et 12 h, Benjamin et Axel roulent pour encadrer les débutants, tandis que les plus aguerris slaloment entre les plots ou organisent des matchs de hockey.

À l'exception du badminton et du roller, il reste des places dans toutes les sections. N'hésitez pas à vous renseigner via notre adresse mail : alpp@laposte.net



Bonne rentrée littéraire !

La bibliothèque est ouverte le mardi de 18h00 à 19h30 et le dimanche de 10h00 à 12h00.

L'accueil des scolaires est assuré par Chiraz Basly le vendredi de 15h30 à 16h30.

Cette année encore nous avons été présents au forum des associations qui se tenait à Ploudiry.

Nous venons d'échanger quelques 200 ouvrages avec la bibliothèque du finistère et ceux-ci seront prochainement en rayon et disponibles à l'emprunt.



Nous recherchons toujours des bénévoles afin d'ouvrir un créneau de permanence le mercredi de 10h00 à 12h00.

Comme tous les ans à cette même période, nous faisons l'acquisition des dernières nouveautés littéraires. Le bureau se réunira prochainement pour effectuer le choix des ouvrages retenus.

Et pour terminer, voici quelques livres qui seront bientôt sur nos rayons.



Bonne lecture à tous et restez curieux !

UNC du Plateau

La rentrée de septembre a commencé par la fête de l'amitié qui, cette année encore, à eu lieu à la salle communale St Pierre de Ploudiry.

C'est sous une chaleur écrasante que cet après-midi récréatif s'est déroulé. Pas de marche, largement remplacée par les dominos et les triominos. En revanche, quelques courageux se sont adonnés à la pétanque. Un buffet campagnard a clôturé ce moment en compagnie d'amis des sections du Tréhou et de Plouédern.



Nous nous sommes promis de se retrouver l'année prochaine.



Nous recherchons toujours des porte-drapeaux.

Contactez Didier Guérin, président, au 06 77 80 98 14 ou Roland Le Toullec au 06 51 09 71 29.

PROGRAMME DU 11 NOVEMBRE 2023

Le samedi 11 novembre, dépose de gerbes aux monuments aux morts des communes de Tréflévénez, Loc-Eguiner et Ploudiry en présence des autorités et des porte-drapeaux.

Le dimanche 12 novembre, à l'issue de la messe à La Martyre, cérémonie au monument aux morts de celle-ci avec toutes les autorités ainsi que dépose de gerbe et Marseillaise entonnée « a capella ». Un rafraîchissement, (si l'en ai besoin), sera offert par la municipalité de La Martyre pour clôturer ce moment du souvenir à la cantine municipale.

Un repas sera organisé au restaurant L'Aubergine de La Martyre à l'issue, merci de vous inscrire rapidement au 06 77 80 98 14, Didier ou au 06 51 09 71 29, Roland.

Club canin de La Martyre

Le Club Canin la Martyre est une association qui permet de réaliser des activités canines pour toute personne souhaitant renforcer sa relation avec son chien.

Notre association propose à tous des cours d'éducation canine, des sports canins tels que l'agility, l'obéissance, le hoopers, le pistage ...mais également des balades éducatives et des conseils pour aider chacun à avoir les codes pour bien communiquer avec son chien et le sociabiliser avec ses congénères.

Les cours sont assurés par 8 éducateurs bénévoles diplômés, formés par la SCC (Société Centrale Canine). Lorsque les chiens et les maîtres sont prêts, les éducateurs proposent à ceux qui le souhaitent de passer un Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation (CSAU).

Le CSAU, est un certificat qui reconnaît la bonne sociabilisation du chien, ainsi que la capacité du maître à le contrôler.

Le club c'est aussi des compétiteurs, ils représentent le club et ses valeurs lors d'événements sportifs dans la bienveillance et la cohésion d'équipe.

- Morgane Bourdin, adhérente au club et sa chienne Moutik font partie de l'équipe de France d'agility. En juillet, elles ont participé au championnat d'Europe de la discipline au Danemark, avant de prendre part au championnat du monde, en République tchèque cet automne.
- En août, c'était la nationale Belge d'agility 2023, une compétition réunissant l'ensemble des bergers

Belges, 4 binômes ont représenté le Club Canin La Martyre. Philippe Rouger, président du club et sa chienne Ruby terminent à la 5ème place du grand prix René Demillier.

Mais avant tout, cette association à taille humaine permet d'apprendre avec son chien de manière positive dans une ambiance conviviale et dynamique grâce à un collectif de bénévoles investis.

Les disciplines canines proposées



Obéissance

Samedi matin de 10h30 à 12h

Poursuivre l'éducation canine dans une discipline sportive.
Cette discipline permet de renforcer l'obéissance de son chien et la complicité avec son maître tout en développant toutes ses capacités.



Pistage

Mardi soir

Discipline canine qui met en avant les qualités olfactive du chien.

Plusieurs possibilités :

- Main trailing : consiste à rechercher une personne
- Pistage français : Suivre une piste puis le chien doit trouver un ou plusieurs objets, qu'il doit rapporter à son maître



Agility

Samedi matin de 10h30 à 12h

Sport canin qui consiste à faire franchir par son chien un certain nombre d'obstacles placés sur un parcours, en suivant les indications de son maître pour passer les obstacles dans le bon ordre.



Hoopers

Samedi matin de 10h30 à 12h

Sport canin qui consiste à guider son chien à distance à travers un parcours de demi-cerceaux sous lesquels il doit passer. Côté maître, le but est de guider le chien depuis une zone délimitée sans courir avec son chien.

Vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux et sur notre site internet :
Pour vous inscrire, le club est ouvert à tous, le samedi à partir de 9h30

Contact :
06 07 69 89 26

Communauté Chrétienne Locale du plateau de Ploudiry

Planning des messes et célébrations du 4^{ème} trimestre 2023

- **1^{er} octobre** : La Martyre à 10h30
- **8 octobre** : Ploudiry à 10h30
- **15 octobre** : Tréflévénez à 10h30
- **22 octobre** : Loc-Eguiner à 10h30
- **29 octobre** : Le Tréhou à 10h30
- **1^{er} novembre** : La Martyre à 10h30, Messe de la Toussaint
- **5 novembre** : Ploudiry à 10h30
- **12 novembre** : La Martyre à 10h30, Anciens Combattants
- **19 novembre** : Loc-Eguiner à 10h30
- **26 novembre** : Le Tréhou à 10h30
- **3 décembre** : La Martyre à 10h30
- **10 décembre** : Ploudiry à 10h30
- **17 décembre** : Tréflévénez à 10h30
- **24 décembre** : Loc-Eguiner à 10h30
- **24 décembre** : Le Tréhou à 19h, Veillée de Noël
- **25 décembre** : La Martyre à 10h30, Messe de Noël
- **31 décembre** : Ploudiry à 10h30
- **7 janvier 2024** : Le Tréhou à 10h30
- **14 janvier** : Tréflévénez à 10h30

Paroisse Notre-Dame de tout remède en pays de Landerneau

Presbytère : 11, rue Traverse des Boucheries, 29800 Landerneau

Accueil : 02 98 85 03 20 du lundi au samedi de 10h à 11h30

Informations : dans les églises ouvertes ou sur le site du diocèse : diocèse-Quimper, puis paroisse notre dame de tout remède en pays de Landerneau

Permanence à la Maison Paroissiale de Ploudiry le samedi de 10h30 à 11h30, Tél. 02 98 25 12 43

Agenda

OCTOBRE

Mercredi 25 octobre **Nettoyage du cimetière**

Venez avec vos outils
De 9h à 12h

NOVEMBRE

Dimanche 26 novembre **Marché de Noël**

organisé par l'APEL de l'école St Joseph
Maison du Plateau

Projection du film

ArtÚs-Rock Brut

dans le cadre de la semaine du film documentaire
Salle Pierre Abégouillé, à 15h30

DÉCEMBRE

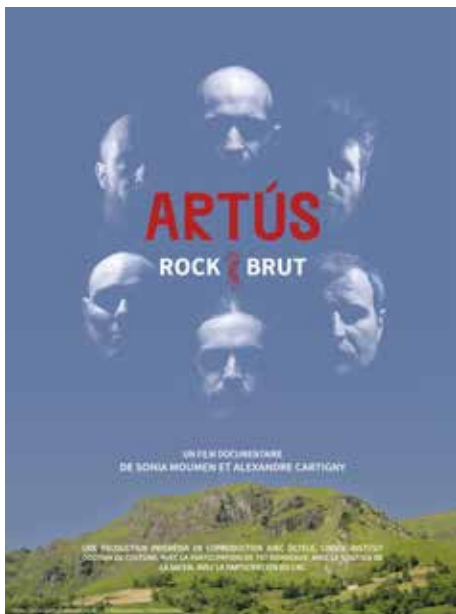
Samedi 2 décembre **AG du club des bruyères**

Salle Pierre Abégouillé, à 11h

Mois du documentaire avec Ti Ar Vro Landerne Daoulaz

ARTÚS - ROCK BRUT, de Sonia Moumen et Alexandre Cartigny

Film en occitan et français, sous titré en français.



C'est entre Landes et Pyrénées, au carrefour du rock progressif et de la musique traditionnelle gasconne, qu'est né Artús, un groupe indomptable comme l'ours qui a inspiré son nom.

Depuis vingt ans, ses six musiciens mêlent basse et tambourin à cordes, batterie et vielle à roue, rock radical en langue occitane. En brisant les frontières entre les genres, en sondant ses racines, en expérimentant de nouveaux mondes sonores, le groupe a su façonner un univers rock aussi singulier que fascinant.

Tournées, concerts, créations, performances, ateliers, enregistrements studio, c'est une plongée dans l'univers du groupe que propose ce documentaire. Une plongée dans les profondeurs des montagnes pyrénéennes, dans des mondes telluriques et organiques, dans les entrailles d'une aventure musicale et humaine rare. Un film rock et brut...

À la suite de la diffusion, échange sur la musique traditionnelle et comment faire des liens entre les musiques et cultures.

dimanche 26 novembre à 15h30 à La Martyre, salle Pierre Abégouillé.



Retour en images sur l'été 2023

